



Doc. 13866
28 septembre 2015

Après Dublin: le besoin urgent d'un véritable système européen d'asile

Amendement¹ n° 11

A la fin du projet de résolution, insérer le paragraphe suivant :

« L'Assemblée invite le Royaume d'Arabie saoudite, le Royaume du Bahreïn, le Sultanat d'Oman, l'Etat du Qatar, les Emirats arabes unis et l'Etat du Koweït à signer dès que possible la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et son Protocole de 1967. »

Déposé par:

CHOPE Christopher, Royaume-Uni, CE
BINLEY Brian, Royaume-Uni, CE
DUNDEE Alexander, [The Earl of], Royaume-Uni, CE
ECCLES Diana, Royaume-Uni, CE
GALE Roger, Royaume-Uni, CE
KIRAL Serhii, Ukraine, CE
KVATCHANTIRADZE Zviad, Géorgie, CE

1. 2015 - Quatrième partie de session

